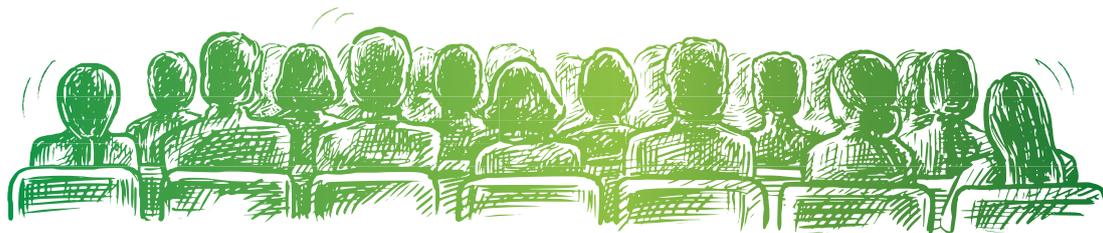


LES ASSISES NATIONALES DE L'AIDE à DOMICILE



20 2022
octobre

**Salons de
l'Aveyron
PARIS**



en partenariat avec



**Inscription sur
www.ehpa.fr**

JEUDI

OCT.

2025

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H15 SÉANCE D'OUVERTURE

**9H30 10H30 QUINQUENAT 2022-2027 :
QUELLES PRIORITÉS POUR L'AIDE À DOMICILE ?**

Un quinquennat s'achève, avec des avancées évidentes pour l'aide à domicile, notamment le tarif socle national, mais sans le souffle d'une grande loi qui aurait signé l'avènement de la logique domiciliaire. A l'aube d'une nouvelle mandature, quelles devraient être les priorités politiques du gouvernement en matière d'autonomie en général et d'aide à domicile en particulier ?

Jean-René LECERF, *
président de la CNSA

&

Olivier RICHEFOU, *
président du groupe « grand âge » de
l'Assemblée des Départements de France

dialoguent avec

Thierry D'ABOVILLE,
ADMR

Brice ALZON,
président de la FESP

Marie-Reine TILLON,
présidente d'UNA



Grand témoin

CAROLINE JANVIER
députée Ensemble du Loiret

**10H30 11H15 ENTRE SAAD ET SSIAD : QUELLE CONFIGURATION
POUR LES NOUVEAUX SERVICES AUTONOMIE ?**

Annoncés pour 2025, les nouveaux services autonomie sont censés amener de façon globale et cohérente aide et soins à domicile. Mais l'offre esquissée sera-t-elle à la hauteur des enjeux ? Et Les modalités pratiques de construction de ces services sont-elles les bonnes ?

Annie VIDAL,
députée Ensemble
de Seine-Maritime

&

Stéphane CORBIN,
directeur adjoint
de la CNSA

dialoguent avec

Hughes VIDOR,
ADEDOM

Alison DAHAN,
Avocate associée chez Dicea avocats,
responsable du pôle social

Nicolas HURTIGER,
président SYNERPA
Domicile

11H15

PAUSE SUR LES STANDS

11H45
12H15**ALERTE SUR LA PÉNURIE D'AIDES
À DOMICILE : QUELS LEVIERS D'ACTION ?**

Le manque d'aides à domicile est sans conteste le principal frein au développement du secteur. Quelles propositions politiques pour renouer avec l'attractivité des métiers ? Et concrètement, quels leviers activer pour réussir à recruter aujourd'hui ?

Francois-Xavier DEVETTER,
économiste à l'Université de Lille 1

Olivier LÉBOUCHÉ, *
président de Petits-Fils

Dafna MOUCHENIK,
collectif des professionnels de l'aide
et du soin à domicile

12H15
12H45**TARIF SOCLE : 22€, ÇA SUFFIT ?**

Annie VIDAL,
députée Ensemble
de Seine-Maritime

Amir REZA TOFIGHI,
président de la FEDESAP

12H45

DÉJEUNER SUR LES STANDS

14H00
14H30**ADAPTATION DES LOGEMENTS AU VIEILLISSEMENT :
QUELS RÔLES POUR LES PROFESSIONNELS À
LA VEILLE DE MA PRIME ADAPT ?**

Promesse d'Emmanuel Macron devenu engagement de la Première Ministre, la création de Ma Prime Adapt devrait donner un coup de boost à l'aménagement des logements des seniors en France. Comment les professionnels de l'aide à domicile

Manon HURE, *
chargée de mission Ma Prime
Adapte - Ministère du Logement

Nicolas NARDIN,
directeur du CCAS d'Antibes

14H30
15H00**LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE LA HAUTE
AUTORITÉ DE SANTÉ : UNE RÉVOLUTION POUR
L'AIDE À DOMICILE ?**

Alexandra DE ABREU,
consultante et experte SAP, Xelya (ex-Brigitte Croff conseil)

**CONFÉRENCE****VÉRONIQUE GHADI ***

responsable du
médico-social à la HAS

JEUDI

OCT.

2020

15H00

PAUSE SUR LES STANDS

15H30
16H30

PLACE ET RÔLE DES SAAD ET SSIAD AU SEIN DES CENTRES DE RESSOURCES TERRITORIALES

La réflexion sur l'Ehpad plateforme a finalement donné lieu dans le PLFSS pour 2022 (suivi d'un décret du 27 avril 2022) au lancement des Centres de Ressources Territoriales. Des CRT dont les services d'aide à domicile peuvent être des promoteurs ou des auxiliaires.

Catherine MORIN, *
Adjointe au sous-directeur de
l'autonomie, Direction Générale
de la Cohésion Sociale

Antoine PERRIN,
Directeur général de la FEHAP

Dominique VILLA,
Directeur de l'association Aid'Aisne

16H30
17H30

C'EST QUOI LE DOMICILE DU FUTUR ?

De la préférence pour le vieillissement à domicile à la construction de l'offre idéale, un long chemin reste à parcourir. Quels services ? Quelles technologies ? Quel aménagement de l'habitat ? Quels financements ? Esquisse des grands scénarii qui se dessinent.

Stéphane PARDOUX,
directeur général de l'ANAP

Philippe BATAILLE,
sociologue, directeur de recherches à
l'EHESS, président de «Vieux et Chez soi»

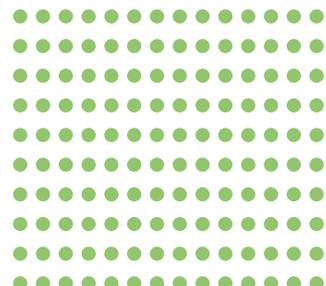
Jean-François AUCLAIR,
DRH de Oui Care et
directeur général d'O2



17H00 CONCLUSION

**JEAN-CHRISTOPHE
COMBE ***

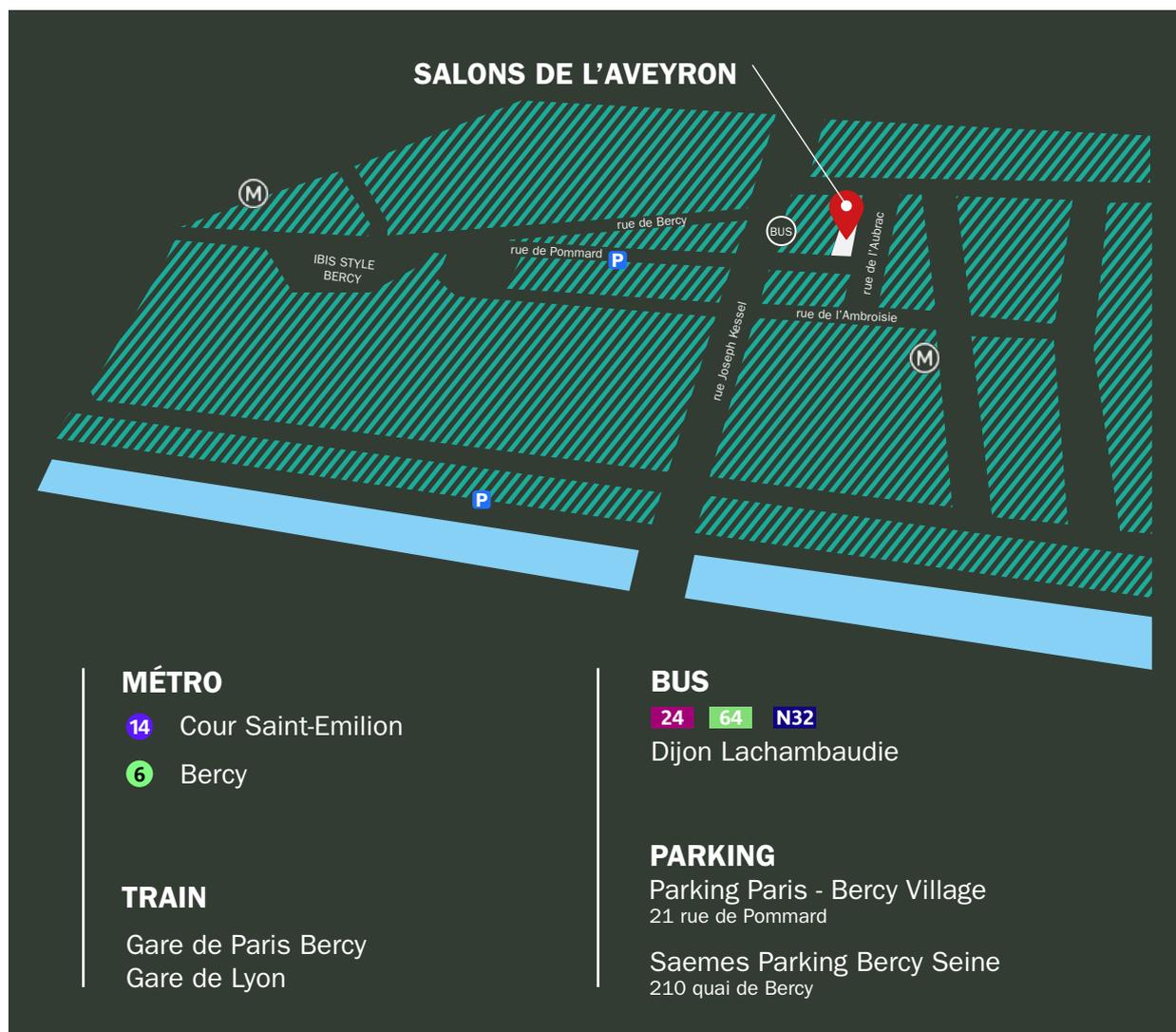
ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et des personnes handicapées



INFOS PRATIQUES

LES SALONS DE L'AVEYRON

17, rue de l'Aubrac
75012 Paris | France



INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION
290 euros (déjeuner inclus)

EN LIGNE



RENSEIGNEMENTS PARTICIPANTS
Responsable facturation et référente handicap
Olfa Lauvergeon - olfa.lauvergeon@ehpa.fr
01 40 21 72 11

RENSEIGNEMENTS EXPOSANTS
Patricia Roussannes
patricia.roussannes@ehpa.fr
06 80 89 60 53

PAR COURRIER

Bulletin à retourner par mail à olfa.lauvergeon@ehpa.fr
ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

Je m'inscris aux Assises Nationales de l'Aide à Domicile
qui auront lieu le jeudi 20 octobre 2022 aux Salons de l'Aveyron et adresse un chèque d'un montant de 290 euros à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription.

La facture correspondante me sera envoyée après service rendu.

Je déclare accepter le **Règlement intérieur Stagiaire**
et le **règlement RGPD**.

préqualifications

Quelle expérience avez-vous dans le secteur médico-social ?

.....
.....

Quel niveau de maîtrise pensez-vous avoir acquis dans ce secteur ?

.....
.....

Mme M.

Formule Tandem 2^e participant : Mme M.

SECTEUR SSIAD SAAD HAD SPASAD SAVS SAMSAH

SESSAD CCAS CD CLIC Autres

FONCTION

EMAIL

TÉLÉPHONE **FAX**

ADRESSE DE FACTURATION

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

..... Public - Associatif - Commercial

ADRESSE

.....

EMAIL

TÉLÉPHONE

FORMULE TANDEM

Nous venons à deux :
personnes du même service
et nous bénéficions du tarif
de 260 € au lieu de 290 €

*(Préciser les noms des 2 participants
dans le bulletin ci-dessous)*

Ces assises ne sont pas éligibles au plan de formation.

Formation de 1 journée - 7h00

Inscriptions jusqu'à 24h avant la formation

Public visé :

Les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile

Objectif de la formation :

Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation ainsi que l'actualité du secteur du maintien à domicile

Modalités de suivi,

d'exécution et d'évaluation :

Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants

Méthodes pédagogiques :

Débats - Exposés - Analyses de cas
Questions/réponses avec les participants ;

Organisme de formation :

Ehpa Formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap sur demande : nous contacter.

Conditions d'annulation sur demande